Volet B Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





N° d'entreprise : 0727674796

Nom

(en entier): EURO PLUS PARADISE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue des Capucins 72

: 7000 Mons

Objet de l'acte : CONSTITUTION

D'un acte recu par devant nous, Dirk De Landtsheer, notaire à la résidence de Schaerbeek, exerçant sa fonction dans la société "Dirk De Landtsheer et Francis Chaffart, notaires associés", ayant son siège à 1030 Schaerbeek, avenue Eugène Demolder, 49, en date du trente et un mai deux mille dixneuf, il résulte que Monsieur ALI Rashid, né à Swabi (Pakistan) le 22 septembre 1983, domicilié à 7301 Boussu (Hornu), Avenue de la Corderie 4 bte 1, a constitué une société à responsabilité limitée et en a arrêté les statuts d'où il est extrait ce qui suit :

I. La société revêt la forme d'une société à responsabilité limitée. Elle est dénommée "EURO PLUS PARADISE".

II. Le siège est établi en Région wallonne. Il peut être transféré en tout endroit de la Région de Bruxelles-Capitale ou de la région de langue française de Belgique, par simple décision de l'organe d'administration qui a tous pouvoirs aux fins de faire constater authentiquement la modification statutaire éventuelle qui en résulte, sans que cela ne puisse entraîner une modification de la langue des statuts.

La société peut établir, par simple décision de l'organe d'administration, des sièges administratifs, agences, ateliers, dépôts et succursales, tant en Belgique qu'à l'étranger.

- III. La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou compte de tiers ou en participation avec ceux-ci:
- vente au détail d'accessoires de cuisine, salle de bains et chambre à coucher, jardins et boissons froides.
- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire avec une surface de vente inférieure à 100m²;
- les intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir ;
- le commerce de détail d'appareils ménagers non électriques ;
- le commerce de détail d'ustensiles ménagers, de coutellerie, de vaisselle, de verrerie, de porcelaine et de poterie;
- le commerce de détail d'appareils ménagers non électriques, de coutellerie, de vaisselle, de verrerie, de porcelaine et de poteries ;
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé;
- le commerce de détail d'autres articles de ménage en magasin spécialisé ;
- le commerce de détail de souvenirs et d'articles religieux en magasin spécialisé ;
- achat vente d'articles textile, cadeau, décoration, art de la table, loisirs et bazar ménager ;
- dépôt-vente de tous articles de cadeaux souvenirs, produits du terroir et articles touristiques, activités de relais colis :
- l'achat, la vente en gros, demi-gros et au détail, import-export de tous les produits manufacturés, vêtements, bazar, jouets, parfumerie, chaussures, articles de ménages, cadeaux et divers.
- Création, fabrication et commercialisation de produits cosmétiques, d'hygiène et de

parfums;

- vente de produits de beauté et cosmétiques détails et gros, petite maroquinerie, tresse africaine, vente de vêtements, de chaussures, et tout ce qui est liées directement ou indirectement a ses activités ;
- Santé et produits de beauté qui comprend Make Up Gallery, soins des cheveux comme le shampoing revitalisant, cheveux styling, produits dentaires comme la pâte dentifrice, brosse à dents, soins de bébé comme couche-culotte et des bouteilles de lait, produits de toilette comme lavage de main et du savon, bath et douche, des papiers de toilettes et d'autres produits de beauté et soins de la peau ;
- vente aliments et boissons, y compris les articles d'épicerie comme le petit déjeuner et céréales, chocolat, menthes et gommes à mâcher, thé et café, biscuits et autres boissons non alcoolisées et gazeuses ;
- accessoires de cuisine pour la préparation des aliments, la cuisson et la cuisine, la cuisine rouleau, tissu, élimination des déchets, les emballages alimentaires et le stockage de la vaisselle ;
- vente de produits de nettoyage domestique ;
- vente d'accessoires de téléphonie, ordinateur ;
- vente de produits de papeteries, tricot et de couture, accessoires pour des anniversaires, fêtes et célébrations :
- vente de produits de petits outillages, bricolages et autres produits de jardinage.

La société a également pour objet social l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le commerce de gros et de détail, le commerce ambulant ainsi que les marchés publics de tous produits se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-après :

- SECTEUR DE LA DISTRIBUTION ET SECTEUR DE HORECA

Toute activité se rapportant directement ou indirectement à :

- * L'exploitation de magasins d'alimentation générale.
- * L'achat, la vente, l'import et l'export de tous produits directement ou indirectement liés à l'alimentation générale, notamment les produits secs, fruits, légumes, conserves, produits laitiers, produits de la mer, de la confiserie, les boissons, produits congelés et réfrigérés, etcetera.
- * L'achat, la vente, l'import et l'export de tous produits directement ou indirectement à l'alimentation générale.
- * L'exploitation de magasins de boulangerie, pâtisserie, boucheries, charcuteries, poissonneries, épicerie, teinturerie, salon-lavoir.
- * L'exploitation de salons de dégustation, snacks, friteries, sandwicherie, café, débit de boissons, restaurants, services de traiteur, hôtels, cafétérias tea-room, locations de salles et organisation de fêtes et banquets et en générale toutes activités ayant un rapport avec le secteur de Horeca. La société a également pour objet social l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le commerce de gros et de détail, le commerce ambulant ainsi que les marchés publics de tous produits se rapportant directement ou indirectement aux activités :

- TRANSPORT ET COLIS-EXPRESS

- Le transport (national et international) routier de tous biens et marchandises périssables et non périssables, de colis, colis express, courriers, courriers express.
- L'enlèvement, la conservation, le stockage de marchandises, colis et courriers et le groupement d' envois individuels pour l'expédition, la distribution, la livraison de marchandises, colis et courriers à l' arrivée.
- Toutes activités relatives au ramassage, triage, affranchissement du courrier et des colis ainsi que leur distribution.
- Le transport routier de biens et de marchandises au sens le plus large du terme.
- L'exploitation de sociétés de transport et le transport de courrier.
- L'exploitation de sociétés de taxis, de transport de personnes et de biens.
- L'exploitation d'autobus scolaires, de navettes vers l'aéroport et les gars, le transport de personnel par route occasionnel ou régulier, etcetera.
- Autres transports routiers de passagers, non réguliers : transports à la demande, excursions touristiques par autocar ou autobus, etcetera.
- Transports de voyageurs par taxis, exploitation de taxis.
- Location de voitures particulières avec chauffeur.
- Le transport et la livraison à domicile de tous produits généralement quelconques, périssables et non périssables, l'enlèvement, le stockage, la répartition de tous produits généralement quelconques et non périssables.
- Tout ce qui se rattache au transport national et international, terrestre, maritime et aérien de tous biens et marchandises.
- SECTEUR DE L'INFORMATIQUE
- LA CONSULTANCE ET LE SUPPORT INFORMATIQUE :

Volet B - suite

La vente des produits informatiques sur mesure, la vente de produits informatiques d'occasion, les réparations et la maintenance informatiques, les conseils en achat de matériel, les conseils en implantations de réseaux locaux, l'installation et la configuration de logiciels, l'optimisation et la mise à jour d'ordinateurs, l'installation de connexion internet (accès hébergement), l'évaluation des besoins, de développements de programmes ; la formation des clients à l'utilisation d'un ordinateur, des solutions et le suivi des clients, la création et la maintenance de sites Web (internet), l'import et l'export des produits liés à l'informatique. Support pour applications PC, téléphone intelligent... Appui serveur, prise en charge du réseau, diagnostic, surveillance incident assurant le contrôle de la qualité des demandes, fourniture de support technique de surveillance du développement fonctionnel, vérification, données d'extraction.

- import-export, achat et vente d'ordinateurs, de matériel informatique et électronique, composants électroniques, GSM et accessoires.
- L'installation, la configuration, l'entretien, la réparation et le dépannage de ce matériel.
- Services de consultance, audit, étude, recherche de solutions en matériels informatiques, périphériques et logiciels.
- Services d'assistance à la mise en œuvre de matériels et logiciels.
- Organisation de séminaires et formations relatifs à l'utilisation de l'outil informatique et de ses périphériques ainsi tout logiciel, commercialisé ou non par la société.
- Services d'encodage, de traitement et de stockage des données.
- Création et maintenance de sites web.
- La commercialisation, le montage, l'installation, la configuration et la maintenance de matériel informatique et périphériques et de solutions logicielles.
- Tout acte en général, ayant trait à l'outil informatique et à son usage.
- Conseils et formations auprès de particuliers, d'indépendants, d'A.S.B.L. ou P.M.E., etcetera. La société peut en outre faire, en recourant selon le cas, à l'association, au partenariat ou à la soustraitance de toutes entreprises titulaires des accès à la profession, agréations ou enregistrements requis se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, ou susceptibles de contribuer à son développement.

- SECTEUR DE LA TELEPHONIE

- L'exploitation de tout atelier de réparation, achat et vente de téléphones, GSM, PC computer portable ou/et de bureau, des outils informatiques divers, servant pour les jeux ou l'exploitation de telle sorte qu'elle soit.
- L'exploitation des cabines téléphoniques, fax phone par câbles et satellite avec service internet.
- L'exploitation d'un commerce ce photocopie, de reproduction, de stencil et la reliure de documents par divers procédés et techniques.
- L'achat et la vente d'unités et cartes téléphoniques.
- Activités concernant les télécommunications, les technologies GSM, le transfert de voix et de données, la recherche et le développement de nouvelles technologies.

- SECTEUR TEXTILE

Le commerce en gros et en détail, la confection, l'achat et la vente, l'import et l'export de vêtements de sports, de vêtements et accessoires du vêtement en cuir, de tous tissus, étoffes, cuit et pelleteries, tissus d'habillement et d'ameublement, de vêtement de seconde main, de tous articles de mercerie, aiguilles, fil à coudre, rubans, boutons, lacets, etcetera.

-L'import, l'export, la distribution et la vente en gros et détail de textiles, tissus, chaussures pour hommes, femmes, enfants et articles et accessoires de coutures, neuf, de seconde main et en dépôt, article d'orfèvreries, joailleries, d'horlogerie, de bijouterie et de parfumerie, produits corporels, articles de soins, produits et articles d'entretien ménager, produits et articles de récupération et friperie, etcetera

- SECTEUR DE L'ESTHETISME

- Salon d'esthétique, de beauté, salon de coiffure, stylisme, parfumerie, manucure, pédicure et de bancs solaires.
- Le commerce de produits de beauté et articles de toilette, comprenant notamment les parfums, les cosmétiques, les savons, les gels, les dentifrices, la brosserie fine, huile, sels et accessoires pour le bain, articles et objets parure pour les cheveux et habillement, postiches, perruques et tous articles similaires ou analogues.
- Le commerce d'appareils et petits utilitaires aux soins du corps, l'exercice de toutes prestations de service visant aux soins corporels et esthétiques

- LIBRAIRIE – PAPETERIE

Comprenant entre autres les articles de librairie générale, technique et spécialisée.

- Tous les journaux, les illustrés et les magazines quelconques.
- Tous les articles de papeteries, les articles scolaires, les articles professionnels et autres. (Cette liste n'étant pas limitative).
- SECTEUR DE LA SECURITE

Volet B - suite

Toutes activités relatives à la sécurité tant au niveau des biens meubles, immeubles et des personnes.

- ORGANISATION DE FETES

L'organisation et la réalisation de toutes les catégories de fêtes, telles que les mariages, anniversaires, meeting, banquets, séminaires.

- LOCATION

La location de tout ce qui peut être nécessaire ou utile à la réalisation complète des fêtes telles que: salles, vaisselle, voitures, personnel, orchestre.

- NETTOYAGE

- L'entretien ou à la désinfection intérieur ou extérieur, par tous les moyens, techniques et/ou méthode appropriés, de bâtiments de tous types, en ce compris les immeubles résidentiels, appartement, bureaux, ateliers, usines, magasins, ainsi que de tous les locaux ou surface à usage privé, professionnel et/ou commercial.
- Activités de nettoyage spécialisé de bâtiments, telles que le nettoyage des vitres (intérieures et extérieures), le ramonage des cheminées, le nettoyage des âtres, des fourneaux, des incinérateurs, des chaudières, des gaines de ventilations et des dispositifs d'évacuation des fumées, le ravalement et nettoyage de façades, le nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues concernant les parties extérieures des bâtiments.
- Nettoyage de machines industrielles.
- Nettoyage de tous bâtiments nouveaux et à la remise en état des lieux après travaux.
- A toutes autres activités de nettoyage des bâtiments, véhicules et de nettoyage industriel.
- L'entretien des parcs et jardins, élagage, entretien des alentours, terrasses, plantations.
- La fourniture de services ou prestations au profit de toutes clientèles privées ou commerciales notamment le nettoyage et l'entretien de bureaux, de parking, de vitre, ainsi que la présentation de services intermédiaires et de sous-traitance en ces matières.

- SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

Comprenant entre autres :

- L'achat et vente de véhicules neufs ou d'occasion, le service car-wash à la main ou automatique, toutes opérations relatives aux activités dites de «garages » telles qu'entretien, réparation, pneus, échappement, freins, électromécanique. Toutes opérations de carrosserie. Station-service avec ventes de tout objet et articles relatifs aux véhicules. La fabrication, la construction, la transformation, la réparation et l'entretien d'automobiles en tout genre, carrosseries et remorques avec toutes les opérations mécaniques et électriques s'y rapportant et les plaques de garages.
- Le commerce sous toutes ses formes de carburants et lubrifiants, outillages, équipements, pièces détachées et accessoires pour véhicules à moteur.
- L'exploitation de garages, d'ateliers d'entretien et de réparation de ces véhicules, de même que l'exploitation de magasins de pièces de rechange et d'accessoires pour l'automobile, ainsi que l'exploitation d'un car-wash.
- Le dépannage et le remorquage de véhicules.

- SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'entreprise générale de travaux, de terrassements, pose de câbles et canalisations, rénovation et réhabilitation de bâtiments (travaux intérieurs et extérieurs), travaux de décoration, tous travaux de menuiserie et charpenterie (en ce compris pose de châssis), menuiserie intérieure et extérieure, aménagement de magasins, travaux et entreprises d'électricité, de plomberie, de carrelage, de chauffage central, de gaz, d'étanchéité, de plafonnage ; la quincaillerie et les matériaux de construction.

- L'entreprise du bâtiment (immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux), sans limitation d'activité, celles qui seraient réglementées et débutant à partir des agréations, en ce compris l'entreprise générale, à titre exemplatif mais non limitatif.
- La construction, la transformation, l'achèvement, l'aménagement, la réparation, l'entretien, le nettoyage, le ferraillage du béton, le traitement et la démolition d'immeubles ainsi que toutes opérations comportant à la fois la fourniture d'un bien meuble et son placement dans un immeuble de telle manière que ce bien meuble devienne immeuble par nature.
- Toutes opérations relatives à un bureau d'études de stabilité, d'HVAC, de sanitaires, d'électricité et acoustique qui serait chargé notamment de l'établissement d'études, plans, coordination en ces domaines ainsi que la pose de carrelage.
- Toutes installations générales électriques (installation et raccord de tableaux divisionnaires haute et basse tension, groupes électrogènes, etcetera ainsi que l'éclairage pour l'aménagement extérieur.
- Toutes installations électriques de mécanismes de protection contre le vol et l'incendie.
- Toutes installations de sanitaires, de plomberie, de toitures et toutes autres installations techniques similaires
- Toutes opérations co-relatives aux travaux de peinture, de pose de papier peint, de recouvrement de sols, etcetera.



- Toutes opérations comportant à la fois la fabrication, la fourniture, la fixation et l'installation de châssis, de volets, de persiennes, de hottes, de ventilateurs, d'armoires de rangement en bois, aluminium, PVC et en toutes matières quelconques sans que cette liste ne soit exhaustive.
- La fabrication, l'achat, la vente en gros ou en détail et la commercialisation en général de matériels nécessaires à la construction ou à la rénovation d'immeubles.
- L'activité d'intermédiaire dans de telles opérations.
- L'entreprise d'installation d'échafaudage, de rejointoiement et de nettoyage de façades.
- Toutes activités en rapport avec la manutention et le déménagement.
- L'entretien et la création de parcs, de jardins, d'espaces verts ainsi que la désinfection et la dératisation.
- La gérance et l'administration de toutes constructions privées, commerciale, industrielle ou publique.

- A LA PROMOTION IMMOBILIERE

- Les activités relatives aux promoteurs immobiliers c'est-à-dire, l'achat, la construction, la location, la vente d'immeubles ou de terrains bâtis ou non bâtis.
- La gérance et l'administration de toutes constructions privées, commerciale, industrielle ou publique.
- Toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.
- Toutes opérations immobilières et toutes études ayant trait à tous bien et/ou à tous droits immobiliers, par nature, par incorporation ou par destination, et aux biens et/ou à tous droits mobiliers qui en découlent, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles ou financières, qui s'y rapportent directement ou indirectement, comme, à titre d'exemple, l'achat, la mise en valeur, le lotissement, l'échange, l'amélioration, la location meublée ou non, la vente, la cession, la gestion, la transformation, la construction et la destruction de biens immobiliers et mobiliers.

- SECTEUR ADMINISTRATIF

- Toutes activités relatives à la prestation administrative, à l'organisation et à l'acheminement de transport maritime, aérien, ainsi qu'à l'acheminement de marchandises importées.
- La gérance dans les dossiers d'importation, ouvrir les crédits documentaires en assureur avec la banque.
- Toutes autres missions en relation avec la gestion logistique ainsi que toutes activités relatives au management, à la gestion des clients et des fournisseurs.
- Commissionnaire dans toute sorte de domaine tel qu'administratif et sportif.
- Conseil en placement et la gestion de patrimoines financiers des tiers.
- Conseil et assistance opérationnelle aux entreprises dans les domaines des relations publiques et de la communication.
- Conseil et assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, de recherche du rendement, de contrôle, d'information, de gestion, etcetera.
- Services administratifs combinés de bureau.
- Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.
- Autres activités de soutien aux entreprises.

- SECTEUR DE PUÉRICULTRICE

Exploitation d'une crèche avec toutes les activités y afférent.

- CRÈCHE

- Les activités des crèches et des gardes d'enfants, y compris pour enfants avec un handicap ;
- Les activités des maisons communales d'accueil de l'enfance ;
- Les activités de pré gardiennats ;
- Les activités des crèches parentales ;
- Les activités des maisons d'enfants ;
- Les activités des autres milieux d'accueil : halte-garderie, mini-crèches ;

- BIJOUX ET PIERRES PRECIEUSES

L'achat, la vente, la confection, l'importation, l'exportation, la commercialisation ou la distribution de tout article de bijouterie, joaillerie, horlogerie ou de tout accessoire et article cadeau s'y rattachant, directement ou indirectement.

- Le commerce de gros ou de détail d'articles de bijouterie et d'horlogerie.
- Le commerce de gros ou de détail d'articles en métaux précieux, en pierres précieuses et semiprécieuses.
- Le commerce de gros ou de détail de tous bijoux de fantaisie et de toutes parures, colliers, bracelets, boucles d'oreilles.
- La fabrication, l'entretien et la réparation d'articles de bijouterie et d'horlogerie.
- Le commerce de tous articles cadeaux et de tous produits de luxe.
- Le commerce de détail d'articles de joaillerie, bijouterie et d'orfèvrerie.

Volet B - suite

- Le commerce de détail de bijouterie fantaisie, de gadgets etcetera.
- Le commerce de détail spécialisé d'horlogerie et de bijouterie.
- Le commerce de détail de matériel photographique, d'optique et de précision.
- Le commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie.
- Le rachat d'or et de matériaux précieux.
- La fabrication de bijoux et de parures.
- La fabrication de bijoux de fantaisie.
- La réparation de montres, horloges, pendules, bijoux et autres équipements.
- L'expertise-évaluation et la réparation de bijoux et autres articles.
- La création et le commerce d'objets les plus divers et de cadeaux.
- Le commerce de détail de produits de luxe et d'articles de mode.
- Le commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage en magasin spécialisé.
- Le commerce de détail par correspondance ou internet.
- L'exploitation d'un ou plusieurs magasins.
- Le conseil et la formation, l'expertise technique et l'assistance dans les domaines précités.

- MACHINES ET APPAREILS DE JEUX DE HASARD

- l'achat et la vente, l'importation et l'exportation, la location et la mise à disposition en gros et en détail des machines et des appareils de jeux et de divertissement, leur placement dans les établissements privés et publics, leur réparation et leur maintenance.
- L'exploitation de machines à sous et autres, les gains étant versés en espèces.
- L'exploitation de casinos et de salles de jeux.
- La location et le leasing opérationnel sans personnel de machines à sous et de jeux électroniques au non pour les cafés, casinos, etcetera.
- La création et l'exploitation de casinos et de salles de jeux.
- L'exploitation de systèmes électroniques pour la circulation d'argent.
- L'exploitation de salles de snooker et de billard.
- L'exploitation de jeux, automatiques ou non (flippers, jeux électroniques, etcetera), dont les gains ne pas en principe pas versés en espèces.
- La fabrication, l'achat, la vente, le leasing, la location et la prise en location de tous appareils de détente, de récréation, de loisirs ; installations de musique, jeux et juke-boxes.
- La fabrication de jeux à moteur ou mécanisme de commande, jeux à prépaiement, billards, tables spéciales pour jeux de casino, bowlings automatiques, etcetera.
- La fabrication de jeux électroniques : jeux vidéo, jeux d'échecs, etcetera.

- CONDITIONNEMENT

Les activités de conditionnement, pour le compte de tiers, faisant appel ou non à des procédés automatiques.

- La mise en bouteilles de liquides divers, même alimentaires emballage d'articles divers et principalement de produits d'alimentation générale tels que fruits et légumes (mise sous blister, sous pellicules rétractables, etc.);
- conditionnement de sécurité de préparations pharmaceutiques ;
- étiquetage, estampillage et impression ;
- emballage de colis et de paquets-cadeaux ;
- remplissage d'atomiseur ;
- le conditionnement de viandes ;
- la production de boissons rafraîchissantes et d'eaux minérales ;
- la mise en bouteilles de vin pour compte propre par le commerce de gros ;
- la mise en bouteilles de vin pour compte propre par le commerce de détail ;
- les activités de conditionnement annexes des transports.

- MACHINES ET APPAREILS DE JEUX DE HASARD

- l'achat et la vente, l'importation et l'exportation, la location et la mise à disposition en gros et en détail des machines et des appareils de jeux et de divertissement, leur placement dans les établissements privés et publics, leur réparation et leur maintenance.
- L'exploitation de machines à sous et autres, les gains étant versés en espèces.
- L'exploitation de casinos et de salles de jeux.
- La location et le leasing opérationnel sans personnel de machines à sous et de jeux électroniques au non pour les cafés, casinos, etcetera.
- La création et l'exploitation de casinos et de salles de jeux.
- L'exploitation de systèmes électroniques pour la circulation d'argent.
- L'exploitation de salles de snooker et de billard.
- L'exploitation de jeux, automatiques ou non (flippers, jeux électroniques, etcetera), dont les gains ne pas en principe pas versés en espèces.
- La fabrication, l'achat, la vente, le leasing, la location et la prise en location de tous appareils de détente, de récréation, de loisirs ; installations de musique, jeux et juke-boxes.

Volet B - suite

- La fabrication de jeux à moteur ou mécanisme de commande, jeux à prépaiement, billards, tables spéciales pour jeux de casino, bowlings automatiques, etcetera.
- La fabrication de jeux électroniques : jeux vidéo, jeux d'échecs, etcetera.

- CONSEIL EN COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES :

Conseil, briefing et formation sur les procédures législatives, la structure institutionnelle et les acteurs clés de l'U.E.

Conseil quant à l'impact des politiques et de la régulation sur l'activité du client.

Elaboration de stratégies de lobbying auprès de la Commission Européenne, du Parlement Européen, du Conseil de l'Union et autres organes, institutions et fédérations européennes.

Organisation et gestion d'événements (marketing, promotion, networking entre autres).

Elaboration de stratégies, de programmes et de campagnes marketing ou branding (audit, repositionnement, lancement de nouveaux produits).

Conseils en communication interne.

- DESIGN GRAPHIQUE AU SENS LARGE DU MOT

La société a également pour objet la conception graphique, illustration, web design, la mise en page, l'édition, la communication, la création de sites internet, le packaging, l'impression, la publication, la publicité (création de logos, de textes et de supports publicitaires).

Elle pourra également se consacrer au service de scanning, photocopies, préparation de documents, la rédaction d'articles et de photos de presse, commerce de fournitures graphiques/matériel scolaires.

La société pourra également aux activités commerciales suivantes :

- Le pliage, assemblage, agrafage, reliure, collage, massicotage, dorage de feuillets imprimés à insérer dans des livres, brochures, périodiques, catalogues, etc., le pliage, timbrage, perçage, perforage, gaufrage, collage, pelliculage de papiers et cartons imprimés pour e.a. formulaires commerciaux, présentoirs, cartes à échantillons, étiquettes, calendriers, etc.;
- L'apprêtage et impression (sérigraphique) de fibres textiles, de fils, de tissus et d'articles en textile, y compris les vêtements;
- Les activités de prépresse ;
- Les activités d'intermédiaire du commerce en articles de papeterie, journaux, livres et magazines, le commerce de journaux, de livres et de périodiques, en magasin spécialisé, le commerce de détail de livres, journaux et papeterie et le commerce de détail de livres d'occasion ;
- La réalisation de spectacles par des artistes indépendants, de spectacles par des ensembles artistiques, la promotion et organisation de spectacles vivants, les autres activités de soutien au spectacle vivant ainsi que l'exploitation de salles de concert, de théâtre, music-halls, cabarets et autres salles de spectacles.

- IMPRIMERIE

- Imprimerie de journaux, y compris les journaux publicitaires.
- Impression de magazines, autres périodiques, livres, etc. sur des presses typographiques, offset, héliogravure, flexographie, sérigraphie, etcetera, imprimantes électroniques, appareils de reproduction, appareils de gaufrage.
- Reproduction et production de formes typographiques, reproduction offset et plaques d'impression, reproduction et cylindres d'héliogravure.
- Reproduction, à partir d'une matrice, de disques, de disques compacts, de bandes et de cassettes ou d'autres enregistrements vidéo.
- Reproduction, à partir d'une matrice, de logiciels et de données informatiques sur disques, disquettes, disques compacts, bandes ou cassettes.
- Fabrication de dateurs, de cachets ou de numéroteurs, d'appareils manuels pour l'impression d'étiquettes, d'imprimeries à main, de rubans encreurs pour machines à écrire et de tampons encreurs.
- Commerce de gros de produits chimiques industriels: aniline, encres d'imprimerie, huiles essentielles, gaz industriels, colles chimiques, colorants, résine synthétiques, méthanol, paraffine, etcetera.
- Edition de photos, gravures et cartes postales illustrées ; calendriers, horaires et tableaux de service ; affiches et reproduction d'œuvres d'art.
- Activités des agences de presse, c'est-à-dire la communication aux médias d'informations, de photos.
- Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.

- INFIRMIER ET SOINS DE SANTE

- la pratique de l'art infirmier, la puériculture, le nursing, les soins infirmiers à domicile, l'activité d' infirmier hospitalier, centre de jour de soins infirmiers, les soins paramédicaux ;
- l'aide aux personnes âgées, malades ou handicapées ;
- la vente, l'achat et la location de matériel médical ;
- toutes opérations de facturation relatives aux activités de la société ou d'autres personnes actives

Volet B - suite

dans les domaines précités :

- la recherche, la conception, la préparation, la réalisation et la commercialisation de produits dans les domaines précités.

Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'exploitation de l'art d'infirmier et tous les soins de santé dans le sens le plus large possible. Cela inclut aussi tous les services d' organisation de transport des malades et des personnes âgées, l'organisation et l'exploitation d'une maison de repos, de revalidation et de soins, l'organisation des services de clinique, de kinésithérapie et l'organisation de tous les soins autour de cette discipline, l'exploitation de laboratoire, de prise de sang et tout autre service pouvant facilité le diagnostic médical et paramédical.

A l'aide aux personnes, isolées, âgées, malades, handicapées ou dépendantes.

Aux soins infirmiers à domicile, ou dans une maison médicale.

A la garde à domicile d'enfants, de personnes âgées ou de malades

Au transport médico sanitaire urgent et non urgent de patients en ambulance par voies terrestres. A l'aide médicale urgente et au transport, par toutes voies terrestres ou aériennes, de patients ou blessés, ainsi que des équipes médicales et leur matériel.

A l'organisation d'un service de garde médicale urgente et non urgente et à l'accompagnement des médecins de garde.

Au transport de personnes, en général.

Au soutien médical lors d'évènements et manifestations de tout type.

Au transport de sang, de médicaments et prélèvements médicaux urgents ou non urgents.

Au transport d'organes et/ou des équipes et matériels médicaux destinés à la transplantation ou au prélèvement d'organes.

A l'achat et à la vente, de matériel médical ou infirmier.

- LAVOIR

l'achat, la vente et la location de machines d'électroménager, le nettoyage de tapis et d'objets divers

- -dépôts de nettoyage à sec, dépôts de blanchisserie, dépôts de nettoyage de tapis ;
- -l'exploitation de salons lavoir automatiques ;
- -le nettoyage à l'eau de tout textile ;
- -buanderies.

- MANAGEMENT

- Le traitement et la gestion commerciale, administrative et financière pour toutes sociétés, entreprises et associations belges et étrangères, les études de marchés, la prospection et la recherche de clientèle, la représentation par des agents en Belgique et à l'étranger, et dans ce cadre le développement de toute activité commerciale à laquelle la loi ne s'oppose pas ;
- Le management, pour compte de tiers, en matière immobilière, tel que, sans que cette énumération ne soit limitative, la consultance, les études d'opportunité préalables, la recherche prospective, l'établissement d'études de faisabilité détaillées, la direction des études techniques, le projet management, le pilotage des entreprises, la commercialisation et la mise en valeur, au sens large du terme, de biens immobiliers (vente, achat, location), la gérance administrative et technique des propriétés foncières, la coordination des travaux d'aménagement et d'entretien, les audits, la gestion de portefeuilles.
- La promotion immobilière, pour compte propre ou en association, comprise au sens le plus large du terme, et, entre autres, l'acquisition de biens au sens large, les demandes d'autorisation, l'établissement d'études techniques, l'entreprise de travaux de construction et de rénovation, l'achat, la vente et la location de biens au sens large, la réalisation de travaux d'embellissement et d'entretien.
- L'exercice de tous mandats immobiliers.
- la conception de techniques de publicité, la publicité aérienne, la création et le placement de publicités, la distribution à domicile de tout matériel de publicité ; création graphique de concepts publicitaires ;
- la production artistique, audiovisuelle, prépresse et impression ;
- la prestation de services en matière de gestion d'entreprise.

L'importation et l'exportation de tous les produits pouvant faire l'objet de ses activités énumérées cidessus ;

- L'organisation d'événements tels que séminaires et manifestations promotionnelles liées directement ou indirectement à l'activité immobilière.
- le commerce en gros et en détail de matériels électroniques et de télécommunication.
- les activités des agences de presse, c'est-à-dire la communication aux médias d'informations, de photos, etcetera.
- MENUISERIE:
- Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Volet B - suite

- Fabrication de menuiseries métalliques : portes et fenêtres avec chambranles, volets, cloisons mobiles, grilles, portes de garage, etcetera.
- Tous travaux de menuiserie, placement/réparation, vitrerie.
- Montage de menuiseries extérieures et intérieures : portes, fenêtres, escaliers, placards de cuisines équipées, équipements pour magasins, dormants de portes et fenêtres, etcetera.
- Montage de menuiseries extérieures et intérieures en matière plastique.
- Commerce de gros de menuiseries et fermetures de bâtiment en bois et autres qu'en bois.

- MEUBLES ET MOBILIER

- L'import, l'export, l'achat, la vente, en gros et au détail, la livraison, la réparation, la rénovation et la restauration de mobilier et meubles de bureau, de magasin, de cuisine, de salle de bains, de jardin et d'extérieur, de salon et salle à manger, meubles spéciaux pour appareils de télévision, etcetera, cette liste n'étant pas limitative.
- L'intermédiaire de commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie.
- Les activités relatives aux travaux d'aménagement intérieur et extérieur. Elle pourra effectuer les opérations relatives à un bureau d'études qui serait chargé notamment de l'organisation d'espaces de bureaux, industriels ou commerciaux, l'établissement d'études, plans, coordination en ces domaines.
- L'achat et la revente de produits et articles de décoration.

- MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL - PRESTATION DE SERVICES

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour son compte ou pour compte de tiers, en qualité d'agent, de représentant ou de commissionnaire :

- La mise à disposition de personnel et plus particulièrement pour le service Horeca ; prestation de tous services.
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication, le courtage, l'installation de tous équipements, accessoires et produits en général, nécessaires et destinés aux établissements Horeca.
- L'exploitation, la construction, l'équipement, l'entretien et la gestion de centres touristiques, de tout hôtel, restaurant, snack-bar, tea-room, café, bar, brasserie, débit de boissons, taverne, dancing ; les services de traiteurs et l'organisation de banquets et autres festivités, l'exploitation de salle de spectacle, salle de réunion et d'exposition, la location de salles et en général de toutes activités ayant un rapport direct ou indirect avec le secteur Horeca.
- L'achat, la vente en gros ou en détail, l'importation, l'exportation, la fabrication, le courtage de marchandises quelconques, de tous produits d'alimentation générale et plus généralement de toutes marchandises alimentaires, boissons et produits alimentaires.

- MODE ET DECORATION

- L'exploitation de dépôts vente, la représentation de créateurs de mode, la location de vêtements et/ou de toute pièce d'habillement, l'exploitation, la gestion, la représentation d'agences de style et de création et/ou de consultance en stylisme, la consultance en développement de lignes de vêtement, la gestion de bureaux de tendance, l'organisation la gestion et la représentation de tout vêtement promotionnel et/ou artistique.
- Le commerce sous toutes ses formes de tout mobilier et/ou objet d'ameublement et/ou de décoration, de même que la gestion de toute entreprise de décoration.
- La gestion immobilière de tous bâtiments et/ou immeubles pour son propre compte ou pour comptes de tiers.

- OPTIQUE

- Les activités d'opticien.
- Le commerce de détail en magasin spécialisé d'articles d'optique, de lunettes, lentilles, etcetera.
- Fabrication de prismes, lentilles, miroirs optiques, éléments polarisants, etcetera, en verre ou en toute autre matière.
- Fabrication et réparation de montures équipées de verres travaillés optiquement ou non, lunettes solaires, lunettes protectrices ou correctrices, etcetera.
- Intermédiaire de commerce en articles d'optique.

- PARQUETS

- * l'importation et l'exportation, l'achat et la vente, la fabrication et la pose de parquets ; la rénovation, l'entretien et la restauration de parquets et tous revêtements en bois ou autres matériaux ; tous autres travaux de menuiserie et d'ébénisterie, tels que la fabrication et le placement de volets, châssis, corniches, et cetera en bois ou autres matériaux, y compris la fabrication, restauration et commercialisation de meubles ;
- * tous travaux d'entreprise générale de construction, de plafonnage, d'isolation, d'électricité, de plomberie, de peinture de bâtiments d'habitation, placement de chauffage central, industriels et commerciaux avec tous procédés, l'entretien, le ravalement et nettoyage de façades.
- * la vente de produits, articles, matériel, matériaux, outillage, machines de construction, et tous les produits de construction, d'électricité, sanitaire, de chauffage et de bricolage.

Volet B - suite

- SERVICES

Conseil e.sourcing:

Conseil en spend management et strategic sourcing, analyses d'opportunités, rédaction d'appel d' offres dans les achats industriels, audits organisationnels, élaboration de questionnaires de qualification des fournisseurs, recherche et sélection de potentiels fournisseurs et prestataires de services pour les clients, audits et réorganisation de la « supply chain » elle pourra également exercer l'activité de cabinet de recrutement, de formation commerciale de testing temping (cette liste est non limitative).

Conseil en recrutement :

Dénomination alternative head hunting ou chasseur de tête incluant les rencontres avec le client, l' analyse de son besoin, l'élaboration du profil du poste recherché, l'étude sectorielle du marché de l' emploi, l'identification et la sélection des candidats potentiels, l'évaluation des compétences et aptitudes des candidats sélectionnés en les rencontrant, présentation des candidats retenus aux clients, suivi de la prise de décision et informations aux candidats non retenus.

Il s'agit aussi de faire de la prospection commerciale, de démarcher de nouveaux clients (téléphone – vidéo – visites sur sites, etcetera) afin d'obtenir de nouveaux mandats de recrutement. Conseil en communication et relations publiques :

Conseil, briefing et formation sur les procédures législatives, la structure institutionnelle et les acteurs clés de l'U.E.

Conseil quant à l'impact des politiques et de la régulation sur l'activité du client.

Elaboration de stratégies de lobbying auprès de la Commission Européenne, du Parlement Européen, du Conseil de l'Union et autres organes, institutions et fédérations européennes. Organisation et gestion d'événements (marketing, promotion, networking entre autres). Elaboration de stratégies, de programmes et de campagnes marketing ou branding (audit, repositionnement, lancement de nouveaux produits).

Conseils en communication interne.

- SPORT

- toutes fonctions de consultance, de management et/ou de service liées aux domaines artistique, sportif, architecture d'intérieur, décoration, aide humanitaires et autres ;
- le conseil, la formation, l'expertise technique et l'assistance dans les domaines précités ;
- la prestation de service de conseil en organisation et gestion d'entreprises actives dans ces domaines, la représentation et l'intervention en tant qu'intermédiaire commercial ;
- la gestion d'image, publicité et représentation de produits ;
- la gestion en matière immobilière ;
- l'achat, la vente, la location de matériel et accessoires sportifs et autres ;
- l'achat et la vente, l'importation et l'exportation, la location et la mise à disposition en gros et en détail des machines et des appareils de jeux et de divertissement, leur placement dans les établissements privés et publics, leur réparation et leur maintenance ;

La société a pour objet également l'import, l'export dans les équipements en matériels et accessoires sportifs et autres.

- VINS ET SPIRITUEUX

La société aura également pour objet, en Belgique ou à l'étranger, pour son compte ou pour compte de tiers, en gros ou en détail, d'une façon résidente ou ambulante, le commerce ainsi que l'importexport de vins, de spiritueux et d'une façon générale de toutes boissons, alcoolisées ou non et ainsi notamment :

- vins, apéritifs, tous alcools, eaux, limonades, bières, liqueurs, apéritifs, boissons à base de plantes;
- de tous produits apéritifs et festifs, toasts, zakouski, chips, articles cadeaux, et etcera;
- tous contenants de ces produits et la vente de ces contenants.

Et aussi, le commerce ainsi que l'import-export d'huiles de table.

- STATION-SERVICE

Et entre autre, achat et vente de tous articles relatifs à l'automobile.

Entretien réparation de toutes sortes de véhicules.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou liquidateur dans d'autres sociétés.

La société peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la

Volet B - suite

profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.

IV. La société est constituée pour une durée illimitée.

V. Lors de la constitution, vingt-cinq mille (25.000,00) actions ont été émises en rémunération des apports. Le fondateur a souscrit en espèces les **vingt-cinq mille actions au prix de 1 euro chacune**. En application de la faculté prévue à *l'article 5:8 du Code des sociétés et des associations*, aucun versement n'a été effectué sur les actions au moment de la constitution.

VI. La société est administrée par un ou plusieurs administrateurs, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés avec ou sans limitation de durée et pouvant, s'ils sont nommés dans les statuts, avoir la qualité d'administrateur statutaire.

L'assemblée qui nomme le ou les administrateur(s) fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité, leurs pouvoirs. A défaut d'indication de durée, le mandat sera censé conféré sans limitation de durée.

Les administrateurs non-statutaires sont révocables ad nutum par l'assemblée générale, sans que leur révocation donne droit à une indemnité quelconque.

S'il n'y a qu'un seul administrateur, la totalité des pouvoirs d'administration lui est attribuée, avec la faculté de déléguer partie de ceux-ci.

Lorsque la société est administrée par plusieurs administrateurs, chaque administrateur agissant seul, peut accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet, sous réserve de ceux que la loi et les statuts réservent à l'assemblée générale.

Chaque administrateur représente la société à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant.

Il peut déléguer des pouvoirs spéciaux à tout mandataire.

VII. Il est tenu chaque année, au siège, une assemblée générale ordinaire le **troisième jeudi du mois de juin, à quinze heures**. Si ce jour est férié, l'assemblée est remise au premier jour ouvrable suivant. S'il n'y a qu'un seul actionnaire, c'est à cette même date qu'il signe pour approbation les comptes annuels.

La première assemblée générale ordinaire sera tenue en 2021.

Pour être admis à l'assemblée générale et, pour les actionnaires, pour y exercer le droit de vote, le titulaire de titres nominatifs doit être inscrit en cette qualité dans le registre des titres nominatifs relatif à sa catégorie de titres.

A l'assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.

VIII. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. A cette dernière date, les écritures sociales sont arrêtées et l'organe d'administration dresse un inventaire et établit les comptes annuels dont, après approbation par l'assemblée, il assure la publication, conformément à la loi.

Par exception, le premier exercice social débutera le jour du dépôt au greffe d'une expédition du présent acte et finira le 31 décembre 2020.

IX. Le bénéfice annuel net recevra l'affectation que lui donnera l'assemblée générale, statuant sur proposition de l'organe d'administration, étant toutefois fait observer que chaque action confère un droit égal dans la répartition des bénéfices.

X. En cas de dissolution de la société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, le ou les administrateurs en fonction sont désignés comme liquidateur(s) en vertu des présents statuts si aucun autre liquidateur n'aurait été désigné, sans préjudice de la faculté de l'assemblée générale de désigner un ou plusieurs liquidateurs et de déterminer leurs pouvoirs et émoluments.

Après apurement de toutes les dettes, charges et frais de liquidation ou après consignation des montants nécessaires à cet effet et, en cas d'existence d'actions non entièrement libérées, après rétablissement de l'égalité entre toutes les actions soit par des appels de fonds complémentaires à charge des actions insuffisamment libérées, soit par des distributions préalables au profit des actions libérées dans une proportion supérieure, l'actif net est réparti entre tous les actionnaires en proportion de leurs actions et les biens conservés leur sont remis pour être partagés dans la même proportion.

Nomination - adresse du siège

Le fondateur, Monsieur **ALI** Rashid, a décidé d'exercer personnellement la fonction d'administrateur non statutaire pour une durée indéterminée.

L'adresse du siège est établie à 7000 Mons, rue des Capucins 72.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposés en même temps : expédition et statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").